

# SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

### **Arrêté du 19 février 2014 fixant la liste des candidats ayant obtenu le diplôme national de thanatopracteur**

NOR : AFSP1430209A

La ministre des affaires sociales et de la santé et le ministre de l'intérieur,  
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2223-45 et D.2223-130;  
Vu la délibération du jury national de thanatopraxie en date du 13 décembre 2013,

Arrêtent:

#### Article 1<sup>er</sup>

Ont obtenu le diplôme national de thanatopracteur au titre de la session 2012-2013 les candidats suivants:

Mme AGASSE Mélissa.  
Mme ANDRE Amandine.  
Mme ANDREO Claire.  
Mme ANTOINE Adeline.  
Mme ARRIO Noelly.  
Mme BALINT Éva.  
Mme BERTRAND Maude.  
Mme BINIOU Myriam.  
Mme BLANVILLAIN Laurence.  
M. BREMAND Thomas.  
Mme BRUZZESE Lisa.  
M. CAVARELLI Fabrice.  
Mme CLEMENT-GUY Virginie.  
Mme CORBIER Christelle.  
Mme CORRECHER Pauline.  
Mme COULET Justine.  
Mme CROS Nelly.  
M. DUEZ Paul-Hervé.  
M. DUROT Florian.  
Mme EMANN Gwennola.  
M. FRESSARD Ludovic.  
Mme GALAND Geneviève.  
M. GEOFFROY Franck.  
Mme GEOFFROY Ludivine.  
Mme GRICOURT Alexia.  
Mme HAMIDI Lynda.  
M. HOUDART Damien.  
M. LAMARRE Fabien.  
Mme LARBI Annie.  
Mme LAVOLOT Sabrina.

Mme LENAIN Delphine.  
Mme L'HUILLIER Élodie.  
Mme LLUCH SALA Karine.  
Mme LOCATELLI Virginie.  
Mme MATTEI Marie-Clarisse.  
Mme MEFETTAR Assia.  
M. MICHEL Yohann.  
Mme OLIVIER Ève.  
Mme OTT Aurélie.  
M. OUGIER Gabriel.  
Mme PEBAY Séverine.  
Mme POLLET Morgane.  
Mme POURREAU Solenne.  
Mme PUGUESE Élisabeth.  
M. RAIG Romain.  
Mme SANTAMARIA Laurie.  
M. SPITZER Arnaud.  
Mme TORRONTERAS Stéphanie.

#### Article 2

Le directeur général des collectivités locales et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux bulletins officiels du ministère de l'intérieur et du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 19 février 2014.

Pour la ministre des affaires sociales  
et de la santé et par délégation :  
*Le directeur général de la santé,*  
B. VALLET

Pour le ministre de l'intérieur  
et par délégation :  
*Le directeur général des collectivités locales,*  
S. MORVAN